



PERSPECTIVES DE PASTORALE SCOLAIRE



COMITÉ CATHOLIQUE
DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

E3S9
C65/
P47
1969
QCSE

MAI 1969

E359

C65

P47

1969

QCSE

Province de Québec
 Conseil supérieur de l'Education
 Comité catholique



Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education est heureux de communiquer aux animateurs de la pastorale scolaire et à leurs collaborateurs immédiats la synthèse d'une réflexion qu'il a faite sur l'exercice de la pastorale dans les milieux scolaires québécois.

"PERSPECTIVES de PASTORALE SCOLAIRE" est un complément des commentaires officiels des Règlements nos 1, 2 et 3 que le Comité catholique a édictés en conformité avec la Loi du Conseil supérieur de l'Education et qui, sur le plan de la professionnalité, doivent régir les institutions d'enseignement catholiques du Québec.

Le Comité catholique croit que le présent document suscitera des initiatives heureuses et dynamiques s'inspirant d'une pensée commune dans l'action missionnaire de l'Eglise en milieu scolaire.

Le Président du Comité catholique,

A handwritten signature in cursive script that reads "Armand Maranda, ptre."

Armand Maranda, ptre.

Québec, mai 1969.

Province de Québec
Conseil supérieur de l'Education
Comité catholique

E3 S9
C64/P47
1969
QLSE



P E R S P E C T I V E S

de

PASTORALE SCOLAIRE

document publié par le
Comité catholique du Conseil
supérieur de l'Education

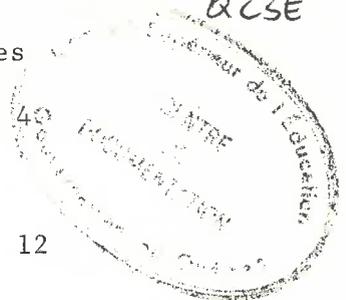
Mai 1969

Table des matières

E3 59
C64/P47
1969
QLSE

pages

Introduction	1 - 40
1ère partie: la présence de l'Eglise dans le milieu scolaire québécois	5 - 12
institution scolaire québécoise	5
étudiant québécois	7
mission évangélisatrice de l'Eglise pastorale scolaire	8
	10
2e partie: l'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois	13 - 39
objectifs de la pastorale scolaire	13 - 19
présence de l'Eglise	13
animation chrétienne	14
formation d'une communauté chrétienne	16
adhésion adulte à la foi	17
ouverture au monde	18
conditions d'exercice de la pastorale	19 - 23
respect du milieu	20
créativité (invention)	21
adaptation	22
collaboration	22
agents de la pastorale scolaire	24 - 31
étudiants	24
personnel de l'institution	25
animateurs de pastorale	26
directeur de pastorale	29
parents	30
modalités d'exercice de la pastorale scolaire	31 - 39
communauté chrétienne	31
conseil de pastorale	32
action pastorale adaptée	33
enfants	33
adolescents	35
jeunes adultes	37
Conclusions	40 - 44
Annexe	



PERSPECTIVES de PASTORALE SCOLAIRE

Introduction

A la suite de la publication du texte et des commentaires de ses Règlements nos 1, 2 et 3, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education a voulu, dans un document complémentaire, tracer certaines "Perspectives de Pastorale Scolaire". Ce document expose, d'une part, les principes généraux de la présence de l'Eglise en milieu scolaire et, d'autre part, les modalités générales de l'exercice de la pastorale dans ce même milieu.

Toutefois, pour bien saisir la portée de ce document, il est important de préciser les objectifs qui ont présidé à son élaboration. D'abord le Comité catholique n'a pas voulu décrire une formule exemplaire ou un modèle quelconque de pastorale scolaire; il a plutôt voulu tracer des orientations générales qui faciliteraient la recherche et la créativité. En effet, dans ce domaine particulier qu'est la pastorale, il n'y a pas de recettes toutes faites. Les orientations données supposent une mentalité capable de saisir les attentes du milieu et d'y répondre de façon adéquate.

Dans l'élaboration de ce document, le Comité catholique a encore tenu compte des dispositions juridiques de la Loi du ministère de l'Education et de la Loi du Conseil supérieur de l'Education. Les préambules de ces Lois affirment que "tout enfant a le droit de

bénéficiaire d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité" (1) et que "les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants." (2). Aussi les considérations contenues dans le présent document s'inscrivent-elles dans cette perspective de respect et de promotion des valeurs humaines en vue de l'épanouissement intégral de la personnalité.

Le Comité catholique a alimenté sa réflexion doctrinale à la théologie du Concile Vatican II. Le type d'ecclésiologie décrit à l'intérieur du document fait donc référence à la Constitution dogmatique sur l'Eglise et à la Constitution pastorale "l'Eglise dans le monde de ce temps". L'Eglise est d'abord la communauté des baptisés rassemblés au nom de Jésus-Christ par l'Esprit-Saint et guidés par des pasteurs qui sont à son service.

Le Comité catholique s'est aussi inspiré de travaux récents sur la pastorale scolaire; toutefois, il n'a pas voulu que son étude soit uniquement spéculative et doctrinale. Au contraire, il a voulu tracer des orientations pour une pastorale en milieu scolaire. Il a donc cru nécessaire de faire une large consultation. Il s'est d'abord renseigné sur les modalités des activités pastorales présentement exercées dans les différents milieux scolaires catholiques du Québec ainsi que sur les conditions d'exercice de telles activités

(1) Statuts refondus de Québec, 1964, ch. 233 et ch. 234.

(2) Ibid.

aux différents niveaux d'enseignement. A cette fin, le Comité catholique, par des consultations orales et écrites, a tenté d'obtenir le plus de renseignements possible pertinents à la question. Il a aussi constitué deux équipes de spécialistes qui respectivement ont élaboré un document de travail présentant le visage de l'institution d'enseignement moderne et le portrait de l'étudiant d'aujourd'hui. Lors de ses consultations, le Comité a cherché, en particulier, à recueillir les opinions des éducateurs, des étudiants, des parents et des responsables immédiats de la pastorale sur la conception de la pastorale dans l'institution d'enseignement moderne auprès des jeunes d'aujourd'hui (3).

A tous ces artisans qui, à son invitation, ont produit un texte écrit ou ont participé aux consultations orales, le Comité catholique dit toute sa reconnaissance pour le grand intérêt manifesté et la collaboration précieuse apportée lors de l'étude poursuivie par le Comité.

Dans la rédaction du présent document, le Comité catholique a tenu compte des constantes qui se dégagent de ses nombreuses consultations. Dans tous les milieux scolaires et à tous les niveaux d'études, les mémoires et les expériences pastorales font référence à une mentalité d'invention et de recherche utile à l'insertion d'une pastorale en milieu scolaire.

(3) voir annexe

Il importe donc de reconnaître les justes limites de ce document qui ne veut pas répondre, de façon pragmatique, à toutes les questions qui s'offrent à la préoccupation de l'éducateur de la foi et du pasteur. Aussi, dans l'interprétation qu'on en donnera, le Comité catholique demande donc au lecteur de tenir compte de tout le contexte social du Québec où s'édifie la communauté scolaire actuelle, car les problèmes varient selon les milieux et les niveaux d'études. Le Comité catholique n'a pas voulu décrire des activités précises et sécurisantes mais il a tenté de présenter des p e r s - p e c t i v e s de PASTORALE SCOLAIRE qui permettent à tous les agents de la pastorale de cheminer dans la Foi, l'Espérance et la Charité.

lère partie: La présence de l'Eglise dans le milieu scolaire québécois

Préoccupé de présenter des orientations pastorales qui tiennent compte de la situation actuelle du milieu québécois, le Comité catholique s'est tout spécialement appliqué à cerner la réalité de l'institution d'enseignement telle qu'elle apparaît présentement avec son visage multiforme et les nombreuses transformations qui s'y opèrent. Il a également tenté de saisir les valeurs qui caractérisent le monde étudiant et lui donnent sa physionomie propre.

Ayant de plus constaté que la pastorale scolaire n'est qu'une modalité de la présence agissante de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, le Comité catholique a également accordé une attention toute spéciale aux dynamismes qui inspirent cette action missionnaire.

La première partie du présent document se propose donc de situer la pastorale scolaire en regard des attentes et des possibilités des jeunes d'aujourd'hui et en tenant compte de l'organisation spécifique du milieu scolaire québécois contemporain. Elle veut encore souligner quelques-uns des aspects de la mission de l'Eglise dans un monde en voie de sécularisation.

institution
scolaire
québécoise

Depuis une dizaine d'années environ, l'institution scolaire du Québec a connu des transformations considérables. Par suite de la démocratisation des structures et de la sécularisation de la

société, la réalité scolaire est devenue "un fait de civilisation" de plus en plus spécifié par sa nature et ses finalités temporelles. Cette réalité se développe si rapidement qu'elle connaît présentement des mutations telles que le milieu scolaire d'aujourd'hui n'a plus aucune proportion avec celui de naguère.

L'institution d'enseignement est déjà entrée dans l'ère de la société technique et industrielle. Elle continue sans doute à jouer son rôle fondamental au service de la formation intégrale de la personne mais elle se définit principalement par sa fonction sociale et se présente avant tout comme un "service de la Nation", c'est-à-dire, comme l'un des moyens privilégiés de la formation des futurs citoyens qui viennent y chercher une préparation les habilitant aux tâches nouvelles qu'ils auront à assumer à l'intérieur d'une société profondément marquée par l'avènement de la science et de la technique.

Cultiver quelqu'un c'est "lui transmettre un ensemble d'instruments et de moyens qui varient suivant les temps et lieux et qui dépendent de chaque milieu national" (4) en vue de lui assurer, en même temps qu'une formation générale adéquate, l'orientation vers une spécialisation nécessaire. L'institution d'enseignement est devenue polyvalente, tant sur le plan de sa clientèle que sur

(4) Jean Lacroix, "Crise de civilisation, crise de l'école: le point de vue chrétien", l'Ecole: problème social, Semaine sociale du Canada, 1963, p. 107.

le plan des disciplines. Les blocs "classes" tendent alors à être remplacés par ce qu'on appelle les "groupes-matières". A l'intérieur des activités parascolaires, les groupes d'affinités naturelles prennent eux-mêmes une importance accrue. Une telle situation suscite, au sein de l'institution, de nouveaux types de relations entre étudiants et éducateurs ainsi qu'entre étudiants eux-mêmes.

étudiant
québécois

Ces modes de relations sont nés d'un nouveau type d'institution d'enseignement; l'institution à son tour est marquée par la physionomie particulière des jeunes qui la fréquentent. A cet égard, on peut faire profit de la description globale du monde étudiant que font certains psychologues et sociologues contemporains. L'enfant et l'adolescent, modelés par la société technique contemporaine, se présentent, en effet, dans le milieu scolaire avec leurs exigences spécifiques. Les adolescents savent qu'ils ont le temps et les moyens d'être jeunes; ils savent que la jeunesse constitue une classe à part qui a sa façon de se vêtir, qui a ses disques, ses réunions, ses loisirs, son syndicalisme. Les adolescents ont aussi un comportement qui leur est propre, des valeurs qui les font parfois s'opposer au monde des adultes. Ils sont "un produit moderne" de la civilisation des communications sociales.

Adolescents et jeunes adultes perçoivent souvent un certain divorce entre leurs aspirations profondes et les valeurs qui ont contribué à l'édification de la société traditionnelle. Ils veulent

de moins en moins d'une morale fondée sur des valeurs telles que l'ordre et la régularité; ils vivent dans la spontanéité et dans "l'instantanéisme". Ils tiennent par ailleurs à participer à la construction d'un monde où la liberté, la créativité et la fantaisie puissent avoir droit de cité. Ils désirent un milieu dans lequel ils pourront exercer leur responsabilité créatrice.

Ces faits présentent une situation d'ensemble que l'action pastorale ne saurait ignorer si elle veut rejoindre le monde étudiant dans ses aspirations et ses attentes. De plus, une action pastorale qui se veut non seulement adaptée mais vraiment éducative ne saurait ignorer les données fondamentales de la psycho-pédagogie moderne qui exige la création de conditions favorables au développement harmonieux et équilibré de la personne.

mission
évangélisa-
trice de
l'Eglise

La mission de l'Eglise consiste proprement à réaliser l'unité de l'humanité dans le Christ. Cette unité se concrétise dans la mesure où elle se fonde sur des valeurs incarnées par des personnes vivantes devenant elles-mêmes le prototype de l'humanité rassemblée dans le Christ-Jésus. Par la présence active des chrétiens dans le monde, l'Eglise apparaît comme un signe ayant la possibilité de rendre visible l'amour que le Christ porte à l'humanité tout entière. Voilà ce que rappellent plus particulièrement la constitution dogmatique sur "l'Eglise" et la constitution pastorale "l'Eglise dans le monde de ce temps" qui insistent précisément sur la mission prophétique

du peuple chrétien. Celui-ci doit manifester, par toute sa vie, que Dieu ne peut être honoré par le culte seul mais qu'il doit aussi être glorifié par l'authenticité d'une "action séculière". Ainsi le peuple chrétien vivra la signification de l'Événement INCARNATION par lequel le Christ a tout assumé et transfiguré de l'homme.

La société en voie de sécularisation invite l'Église non seulement à renoncer à toute volonté de puissance et à "tout pouvoir détourné sur cette sécularité" mais également à annoncer et à rendre visible le sens eschatologique du monde et de toutes les réalités qui concernent l'homme dans son existence temporelle.

A l'occasion d'une prise en charge graduelle de tout le temporel par l'État, l'Église post-conciliaire proclame sans arrière-pensée l'autonomie des réalités terrestres. Elle affirme que ces réalités, en particulier les sociétés humaines et les sciences, ont leurs lois propres, leur consistance particulière et leur excellence propre; elle rappelle également "qu'une telle autonomie n'est pas un fait toléré ou subi, mais qu'elle correspond à la volonté du Créateur" (5).

Ces faits mettent en lumière que l'Église d'aujourd'hui est invitée à exercer dans la société une forme nouvelle de présence. Cette présence est de type pastoral: elle se veut "moins institutionnelle et plus communautaire, moins autoritaire et plus fraternelle,

(5) Gustave Thils, Christianisme sans religion?, Christianisme en mouvement, 6, Casterman, 1968.

moins orgueilleuse et plus dépouillée" (6). Elle vise l'éducation de la foi en s'appuyant sur les valeurs reconnues par un milieu donné et en s'assurant la collaboration des personnes de ce milieu, sans pour autant s'interdire toute action organisée.

Tel est ce que le préambule des Règlements du Comité catholique met tout particulièrement en évidence alors qu'il précise ce qui doit caractériser l'école dite "catholique". Celle-ci, y lisons-nous, exige un milieu de vie favorisant "l'éducation de la liberté, l'épanouissement de la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi" (7). Selon les termes mêmes de ce préambule, pareil milieu de vie n'est rendu possible que grâce à "une organisation scolaire et à une pastorale adéquates".

pastorale
scolaire

Dans l'esprit de Vatican II et conformément aux orientations proposées par les règlements du Comité catholique, il est donc possible d'affirmer que l'action pastorale se propose en premier lieu l'animation de toute la réalité scolaire et l'épanouissement des valeurs humaines au sein de l'institution d'enseignement. Une telle forme d'animation fait alors moins appel à l'Eglise-Institution qu'à l'Eglise-Communauté puisqu'elle nécessite une prise en charge de la réalité scolaire par ceux qui sont à la fois les bénéficiaires et les

(6) Pierre Angers, s.j., "confessionnalité ou pastorale dans l'école", Prospectives, vol. 4, no 1, 1968, p. 24.

(7) Préambule des Règlements nos 1, 2 et 3 du Comité catholique du C.S.E. (1967).

agents de l'action pastorale. Cette action est la responsabilité des personnes qui forment la communauté scolaire et qui doivent rendre ce milieu véritablement éducateur de liberté, de cette liberté "qui est disposition et aspiration à la foi et à l'engagement dans le mystère du salut" (8).

Une action de ce type doit d'abord faire appel à l'initiative et à la créativité des jeunes qui sont les principaux agents de leur formation. La pastorale scolaire n'est-elle pas l'une des formes privilégiées de la pastorale des jeunes? Pour rendre l'Eglise présente aux milieux scolaires proprement dits, cette pastorale doit principalement s'inspirer des valeurs reconnues par les jeunes. Elle doit encore respecter leurs manières de penser et d'agir. Elle doit enfin, à partir de leurs expériences vécues, instaurer de nouvelles formes d'expression religieuse et des modes d'insertion adaptés à la réalité scolaire sans cesse en évolution.

Pour prendre ainsi forme et s'incarner, la pastorale scolaire a donc besoin de l'apport des jeunes eux-mêmes. Elle nécessite en effet une réflexion, un langage et une action de jeunes. Les étudiants ne sont-ils pas membres de l'Eglise, tout comme les adultes et les pasteurs? La pastorale scolaire, toutefois, ne saurait naître, progresser et durer sans l'apport des adultes. C'est surtout en suscitant et en respectant le dynamisme des jeunes que les adultes

(8) Michel Duclercq, "L'Eglise dans le monde scolaire", Parole et Mission, 30, 1965, p. 451.

pourront, pour leur part, contribuer à l'ANIMATION CHRETIENNE du milieu scolaire.

Caractérisée par le milieu où elle s'exerce, la pastorale scolaire peut donc être définie comme l'une des formes qui permettent à l'Eglise d'être présente à la vie des jeunes d'aujourd'hui en tenant compte de leurs aspirations, de leurs besoins et des situations particulières où ils se trouvent. La pastorale scolaire se présente aussi comme l'action dynamique et organisée de l'Eglise, c'est-à-dire, des personnes et des groupes qui, préoccupés de l'incarnation des valeurs évangéliques dans notre temps, s'efforcent, dans le respect de chacun, de travailler à l'obtention des finalités éducatives visées par l'institution scolaire et de favoriser l'éducation chrétienne au sein de cette institution.

L'action pastorale présente plusieurs similitudes avec un engagement typiquement temporel. Elle nécessite pourtant l'apport original et authentique des chrétiens qui perçoivent de quelle façon "l'amour que nous portons aux autres restera toujours la vraie pierre de touche ... de notre appartenance à la chrétienté et à l'Eglise" (9).

(9) Edward Schillebeeckx, o.p., "l'Eglise et l'Humanité", Concilium I (Mame, 1965), pp. 77-78.

2e partie: L'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois

Après avoir attiré l'attention sur certains traits caractéristiques du milieu scolaire québécois et avoir progressivement dévoilé ce qu'il entend par pastorale scolaire, le Comité catholique voudrait, dans cette seconde partie, prolonger sa réflexion sur un plan plus concret en exposant comment il conçoit l'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois. Mais ces orientations, tout en étant plus précises, demeureront fidèles au type de présence de l'Eglise définie dans la première partie du document.

En premier lieu, il convient de déterminer quels sont les objectifs de la pastorale scolaire. Cela permettra de préciser certaines conditions d'exercice de la pastorale scolaire, de décrire le rôle des agents de cette pastorale et de prévoir quelques modalités de son exercice.

A- Objectifs de la pastorale scolaire:

présence de
l'Eglise

La pastorale ne se veut pas désincarnée, retranchée du monde de ce temps. Elle veut épouser la condition des personnes et être présente d'une façon plus efficace à leur vie et au milieu qu'elle veut évangéliser. Le milieu scolaire, en raison de sa transformation constante et en raison de la personnalité des étudiants, devient porteur de valeurs nouvelles, telles l'authenticité, la créativité, le dynamisme, la contestation, la liberté, l'ouverture aux

autres et au monde, etc. En continuant, par des modes inédits, à être présente au milieu scolaire et aux valeurs qui lui sont propres, l'Eglise est simplement fidèle au mystère du Christ. La constitution conciliaire "l'Eglise dans le monde de ce temps" l'exprime ainsi: "Il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans le coeur des disciples du Christ, car la communauté des Chrétiens se reconnaît solidaire du genre humain et de son histoire" (10). En s'ouvrant à la découverte des valeurs inhérentes et à la condition des jeunes, l'Eglise devra aussi rester attentive à tout ce qui fait partie du monde des jeunes: événements sociaux, faits d'actualité, activités culturelles et sportives, loisirs, etc. Ce sont autant de "signes des temps" auxquels la pastorale doit rester attentive car dans le temps présent c'est à travers ces signes qu'est rendue visible l'action du Christ.

C'est encore en s'intéressant à la promotion des valeurs éducatives, en témoignant de son intérêt pour la culture, en participant à l'amélioration des structures, que l'Eglise sera présente au milieu scolaire. Ainsi elle deviendra apte à découvrir les signes du Seigneur exprimés à travers la réalité scolaire.

animation
chrétienne

Présente au milieu scolaire, l'Eglise pourra exercer une véritable animation pastorale. L'animation est tout autre chose que l'autoritarisme et le dirigisme (*). L'animation exige une présence

(10) Vatican II, "l'Eglise dans le monde de ce temps", no 1.

(*) Voir Collection des séminaires de Roger Mucchielli sur LA FORMATION PERMANENTE EN SCIENCES HUMAINES (Editions sociales Françaises).

discrète et attentive auprès des personnes afin de les aider à prendre conscience de leurs valeurs propres. Cette prise de conscience est fondamentale dans tout projet d'éducation, au risque de ne pas répondre aux attentes. Animer veut dire respecter le cheminement lent et laborieux des personnes dans leur épanouissement humain; animer veut dire encore engager, dans une libre participation, toutes les forces vives existantes.

C'est en animant le milieu scolaire que, lentement, les valeurs authentiques du milieu vont émerger à la conscience des jeunes et qu'il sera possible d'apprendre à en faire la lecture dans le prolongement de l'Évangile. Il y aura alors possibilité de "répondre d'une manière adaptée aux questions éternelles que se posent les hommes de chaque génération sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques" (11).

Cet objectif de la pastorale est capital si l'on ne veut pas entretenir indéfiniment ce divorce étrange existant entre la vie et la foi. Apprendre à regarder les événements d'actualité, à découvrir les valeurs inhérentes à un milieu scolaire dynamique, c'est le premier pas dans la recherche des signes des temps. C'est "dans cette réalité que les chrétiens en Église peuvent lire une action de Dieu" (12).

(11) Ibid., no 4.

(12) Dominique Chenu, "Les signes des temps", l'Église dans le monde du temps, p. 99.

communauté
chrétienne

La fonction pastorale consiste essentiellement à "rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés" (S. Jean XI, 52). Dans l'établissement d'enseignement cette fonction vise à joindre tous ceux qui constituent la communauté scolaire.

Cette communauté est certes déjà plus ou moins existante; cependant, l'organisation de certaines grandes institutions d'enseignement ne favorise pas toujours les rencontres entre étudiants. Aussi, les étudiants, pendant de longues périodes de l'année scolaire, sont-ils étrangers les uns aux autres, sans possibilité souvent de créer des relations humaines d'échange, de fraternité ou même de service. Il se peut également que l'école polyvalente ne favorise pas l'échange entre les jeunes et les éducateurs parce que les éducateurs peuvent croire que l'organisation scolaire d'une telle institution est, par elle-même, susceptible de répondre aux besoins des groupes multiples. Les étudiants risquent alors d'être laissés à eux-mêmes.

Dans le milieu scolaire, milieu qui appelle la fraternité, les responsables de la pastorale auront donc intérêt à favoriser les rencontres d'éducateurs et d'étudiants. Il s'agira en réalité, comme le dit le P. P. Angers, "de constituer des milieux de rencontre, des foyers de réflexion et de dialogue, des foyers de prière comportant une dimension et des liens de nature sociétaire" (13). Ces milieux, ces foyers favoriseront "le déploiement des valeurs personnelles de

(13) Pierre Angers, s.j., op. cit., p. 37.

chaque individu, un contact étroit et chaleureux entre chacun des membres" (14). Les étudiants pourront y vivre une expérience d'Eglise et une authentique vie liturgique et caritative.

D'après le P. Angers, de tels milieux et de tels foyers semblent "appelés à devenir la structure véritable et la plus authentique au sein de laquelle les jeunes chrétiens pourront consolider leur foi dans sa dimension personnelle et sociale et l'équiper solidement" (15).

adhésion
adulte à
la foi

L'intégration de la catéchèse et de l'enseignement religieux aux programmes scolaires permet à l'étudiant une initiation au mystère chrétien et facilite chez lui une réflexion en vue d'une synthèse personnelle du christianisme. Cet aspect important de la formation religieuse doit être complété par une éducation progressive de la foi à l'intérieur de la communauté chrétienne.

Cette communauté a en effet une double responsabilité dans l'éducation de la foi de ses membres. D'une part, elle doit favoriser l'épanouissement de la foi en communiquant toujours davantage la vie du Christ, car la foi se nourrit de la Parole de Dieu vécue à l'intérieur d'une communauté vivante. C'est à travers des expériences de communauté que les jeunes peuvent percevoir la présence

(14) Ibid.

(15) Ibid.



agissante du Christ Jésus et adhérer d'une façon personnelle au Dieu de Jésus-Christ dans l'Eglise. La foi est liée à la vie de la communauté mais elle ne peut pas s'approfondir sans une communauté qui respecte le cheminement intérieur de chacun. Dès lors, il faut favoriser les échanges et les regroupements qui multiplient les expériences et éclairent le cœur et l'esprit des jeunes dans l'approfondissement de la Parole de Dieu. Les adolescents et les jeunes adultes vivront ainsi plus intensément de la vie du Christ. D'autre part, la communauté chrétienne doit assurer, à travers le progrès de l'humanité et les grandes aspirations humaines, la découverte de la présence du Christ qui appelle à leur plénitude la cité terrestre et l'homme lui-même. Cette dimension de la foi donne une vision chrétienne de l'existence et de l'univers.

La foi grandit lentement. Il appartient à l'éducateur de respecter les lenteurs, de comprendre les inquiétudes des jeunes et ainsi de cheminer au rythme de chacun dans la communauté pour atteindre l'âge adulte de la foi, pour parvenir à la stature du Christ.

ouverture
au monde

La communauté chrétienne, dans une institution d'enseignement, n'est pas un groupement parmi d'autres groupements. Elle se caractérise plutôt par une ouverture aux personnes et aux groupes. Elle ne doit jamais réunir des étudiants dans une sorte de ghetto protecteur. Fidèle à son Seigneur, la communauté chrétienne est

essentiellement missionnaire, c'est-à-dire, ouverte à la vie du monde et de l'Eglise.

La communauté chrétienne scolaire est donc présente à toute la vie de l'institution, que cette vie soit organisée ou non. Elle cherche à établir toute collaboration jugée utile au milieu étudiant. La communauté chrétienne sera vraiment présente et vivante si elle respecte l'autonomie de chaque mouvement et les dons des personnes. Bref, rien de ce qui intéresse l'homme ne doit être étranger à l'action pastorale en milieu scolaire. Tel est le sens de l'action missionnaire de la communauté chrétienne.

Cette ouverture doit s'étendre aux communautés chrétiennes voisines, à celles des autres institutions d'enseignement, aux communautés paroissiales, à l'Eglise diocésaine. La sensibilité à tout le Corps du Christ répandu à travers l'espace et la collaboration avec les autres communautés sont des signes de santé et de maturité. Toute activité pastorale auprès des jeunes doit donc être missionnaire au risque d'être stérile.

B- Conditions d'exercice de la pastorale scolaire :

Il ne s'agit pas de tracer quelques objectifs honnêtes pour faciliter, à l'époque présente, l'exercice de la pastorale en milieu scolaire. Ils sont nombreux, ces dernières années, les

mouvements chrétiens qui se sont donné des objectifs honnêtes et loyaux; malheureusement, l'on constate souvent que quelques-uns de ces mouvements ne semblent plus répondre aux aspirations des jeunes. L'exercice de la pastorale exige une mentalité renouvelée dans la ligne de Vatican II, concile qui, en cette deuxième moitié du XXe siècle, s'est fait l'interprète de l'Évangile du Seigneur. On est parfois porté à s'en remettre à des garanties juridiques ou encore à rechercher des recettes pour assurer la stabilité de l'action pastorale scolaire. Ne semble-t-on pas alors vouloir se sécuriser soi-même? L'exercice d'une pastorale adaptée exige tout autre chose: il requiert avant tout un renouvellement de sa mentalité et de sa façon de voir. Il y a là toute une ascèse à laquelle les responsables de la pastorale doivent s'astreindre s'ils veulent vraiment oeuvrer dans la ligne des objectifs établis ci-haut.

respect
du milieu

L'ensemble du système scolaire québécois est présentement en évolution. On est à mettre en place, à tous les niveaux d'enseignement, de nouvelles structures pédagogiques et administratives. A l'heure de ce renouveau le Québec est témoin d'une sécularisation de ses milieux scolaires. Alors, l'Église, si elle veut exercer sa mission pastorale, se doit d'abord d'accepter les structures telles qu'elles existent dans leur ambivalence. Il n'est pas de sa compétence de vouloir les transformer ou les adapter, mais il est cependant de son devoir de collaborer à l'amélioration de ces structures.

L'action pastorale porte avant tout sur les personnes. A l'intérieur de la réforme scolaire en cours dont l'objectif global est le plein épanouissement de la personne, l'action pastorale de l'Eglise doit consister dans une authentique animation chrétienne. Le pasteur devra donc éviter de consacrer le meilleur de ses énergies à repenser les structures actuelles ou encore à regretter les structures passées; il devra plutôt chercher à rejoindre les personnes dans leurs attentes.

créativité
(invention)

La qualité fondamentale de l'animation pastorale sera la créativité, l'esprit d'invention. Il est illusoire de penser qu'il s'agisse de préciser, une fois pour toutes, les besoins des jeunes en même temps que les modalités de la pastorale. L'ère de contestation qui prévaut présentement dans le monde favorisera sans doute l'évolution de l'Eglise. L'exercice de la pastorale scolaire exigera une constante remise en question rendue possible par une communication permanente entre les divers milieux scolaires et les responsables de la pastorale. Si l'Eglise se veut servante de l'humanité, surtout à l'intérieur du principal instrument de civilisation contemporaine qu'est l'éducation, elle doit constamment être en éveil pour déceler les aspirations et les attentes et avoir le désir d'y répondre de façon adéquate. Une pareille attitude exige une mentalité ouverte et une puissance d'imagination capables d'inventer constamment et de tirer profit de toutes les possibilités qu'offre l'organisation

scolaire pour mettre en oeuvre de nouveaux styles de présence et de nouvelles formes d'animation.

adaptation

Rien n'est définitivement acquis dans l'exercice de la pastorale aussi longtemps que le Royaume de Dieu n'est pas définitivement établi. Il s'agit donc pour l'animateur de pastorale d'acquiescer une grande souplesse ou facilité d'adaptation si, d'une part, il veut comprendre l'évolution du milieu dans le respect de ses valeurs authentiques et si, d'autre part, à l'intérieur même du milieu, il veut cheminer au rythme d'évolution des personnes afin d'être toujours apte à répondre adéquatement à leurs inquiétudes et à leurs aspirations. C'est le message évangélique lui-même qui l'exige. Le Seigneur n'est-il pas venu apporter la vie en plénitude au coeur même de la civilisation de ce temps? L'action pastorale, sur le plan sociologique, apparaît comme un facteur de changement tandis que, sur le plan évangélique, elle se situe dans une ligne prophétique qui appelle constamment la conversion du coeur.

collaboration

Une autre condition qui favorise l'exercice de la pastorale est le climat de collaboration qui doit exister entre les étudiants, les éducateurs, les parents et le prêtre. Créer une communauté chrétienne dans le milieu scolaire et assurer l'animation pastorale de ce milieu exigent un échange constant entre les différentes personnes et les divers services appelés à participer à l'exercice de la pastorale.

Sans cet échange, il y a grand risque de voir s'établir et se scléroser un ghetto religieux qui est tout à l'opposé de ce que doit être la communauté chrétienne. La pastorale ne peut donc pas être le devoir exclusif du prêtre; elle est la responsabilité de la communauté chrétienne. Dans une institution d'enseignement, elle relèvera à la fois du prêtre, des éducateurs et des étudiants. La plupart du temps, cependant, c'est le rôle du prêtre de sensibiliser tous les chrétiens à cette action missionnaire, de susciter l'initiative des étudiants, des éducateurs et des parents.

La participation de tous à l'action pastorale sera rendue possible dans la mesure où "les adultes auront soin d'engager avec les jeunes des dialogues amicaux qui permettent aux uns et aux autres, en dépassant les différences d'âge et de mentalité, de se connaître mutuellement et de se communiquer leurs propres richesses" (16). Actuellement, le prêtre garde encore la responsabilité de sensibiliser à l'exercice de la pastorale les animateurs naturels du milieu étudiant, c'est-à-dire, tous ceux, éducateurs et étudiants, qui par leurs qualités personnelles sont des chefs de file et disposent d'une influence reconnue. C'est une condition primordiale de l'exercice de la pastorale que de garder bien vivante la préoccupation de partager les responsabilités d'animation et de présence au milieu, de travailler en équipe à l'élaboration d'une action pastorale réaliste et de collaborer avec tous ceux qui, à toute heure du jour, sont prêts à être embauchés.

(16) Vatican II, Décret "l'apostolat des laïcs", no 12.

C- Agents de la pastorale scolaire:

La présente réflexion invite à préciser le rôle des différents agents de la pastorale. La communauté chrétienne ne peut exister ni être missionnaire que si les rôles de ses agents s'harmonisent dans une oeuvre de collaboration respectueuse des personnes et de leurs charismes particuliers.

étudiants

En raison de leur baptême les jeunes, avec les adultes, forment l'Eglise, le Corps du Christ. Les étudiants sont les premiers responsables de leur éducation théologique et les bâtisseurs de la communauté chrétienne. Ils sont ainsi des agents essentiels de la pastorale scolaire.

Créer une communauté ecclésiale de jeunes en milieu scolaire s'avère possible aujourd'hui: les jeunes prennent conscience de leur valeur et de leur nombre et ils prennent aussi conscience de leur force et du rôle qu'ils ont à jouer dans la construction de la cité nouvelle. Le Décret de Vatican II sur l'apostolat des laïcs le met en évidence. "Cet accroissement de leur importance sociale exige d'eux (les jeunes) une plus grande activité apostolique, et leur caractère naturel les y dispose. Lorsque mûrit la conscience de leur propre personnalité, poussés par leur ardeur naturelle et leur activité débordante, ils prennent leur propre responsabilité et désirent être parties prenantes dans la vie sociale et culturelle; si cet élan est pénétré de l'esprit du Christ, animé par le sens de l'obéissance et l'amour

envers l'Eglise, on peut en espérer des fruits très riches. Les jeunes doivent devenir les premiers apôtres des jeunes, en contact direct avec eux, exerçant l'apostolat par eux-mêmes et entre eux, compte tenu du milieu social où ils vivent." (17).

L'action de la communauté chrétienne des jeunes sera éminemment éducative: s'appliquer à voir les problèmes du milieu et à les lire à la lumière de l'Évangile; s'engager dans un agir concret en vue de transformer le milieu. Une participation active à la vie de la communauté chrétienne rendra les jeunes plus aptes à s'engager chrétiennement dans le temporel. Il faut donc favoriser le plus possible leur collaboration à l'exercice de la pastorale en milieu scolaire.

personnel
de l'institution

Le personnel de l'institution, selon les possibilités de chacun, est appelé à collaborer à l'action pastorale. C'est ainsi que chacun témoignera de l'Évangile. Le Saint-Esprit apprendra à chacun comment vivre, dans son milieu propre et dans sa vie quotidienne, les valeurs proposées dans l'Évangile par le Seigneur Jésus. L'engagement personnel de l'adulte dans l'exercice de sa profession devient alors une façon privilégiée de travailler à l'édification du Royaume du Christ.

Les éducateurs, comme tels, participeront, dans la mesure du possible, à l'action pastorale du milieu étudiant. Leur mission

(17) Ibid.

d'éducateurs les appelle à soutenir les jeunes, à les accompagner dans la création d'une communauté chrétienne authentique. Une communauté chrétienne de jeunes serait vite repliée sur elle-même sans la présence d'éducateurs préoccupés d'élargir aux dimensions de l'Eglise toute initiative prise en milieu scolaire.

Parmi les éducateurs, le directeur de l'institution d'enseignement a une responsabilité particulière. Il doit favoriser la liberté d'insertion et d'exercice de l'action pastorale. Pour assurer l'efficacité de cette action, une collaboration constante entre la direction, le personnel et les animateurs de pastorale est irremplaçable.

animateurs
de pastorale

L'aumônier, en certains milieux scolaires, porte le titre de "conseiller en pastorale". Une telle appellation ne risque-t-elle pas d'identifier le prêtre à un conseiller moral qui consacre la majeure partie de ses énergies aux rencontres individuelles des étudiants aux dépens de l'animation des groupes. Il serait certes préférable de dénommer l'aumônier "animateur de pastorale" car l'aumônier est avant tout le "responsable de la pastorale d'ensemble dans l'institution" (18). Il y amorce la collaboration de tous les agents de la pastorale, il sensibilise le personnel, surtout les étudiants, à la découverte de la présence de l'Eglise et de son action dans le

(18) Règlement no 2 du C.c. du C.S.E., art. 3.

milieu. Dans cette perspective et selon les termes mêmes des Règlements du Comité catholique, l'aumônier "est membre du personnel de l'institution d'enseignement" (19).

L'aumônier ne fera pas partie du personnel de direction de l'institution car il pourrait ainsi compromettre son travail apostolique. Il pourra cependant, occasionnellement, être consulté dans le domaine de sa compétence propre. L'important est que l'aumônier soit membre du personnel afin de participer pleinement à la vie de toute l'institution et par là mieux accomplir sa tâche apostolique.

Dans l'animation pastorale, en collaboration avec le prêtre qui a la mission spécifique de faire surgir une communauté chrétienne il y aurait place, dans certains milieux, pour des religieux et des laïcs et ce à titre de collaborateurs immédiats. Ces collaborateurs exerceraient ainsi une fonction d'animateurs chrétiens: ils seraient présents au milieu scolaire et, en particulier, au milieu étudiant. En cheminant au rythme des jeunes ils sensibiliseraient ces derniers aux valeurs humaines et chrétiennes du milieu. Graduellement ils favoriseraient l'engagement chrétien lié aux valeurs et aux aspirations des jeunes. Ces éducateurs seraient donc des "créateurs de liens". Ils assureraient le dialogue dans la foi à travers toutes les activités concrètes des jeunes.

(19) Ibid., art. 4.

Quant à savoir quel est le rôle de l'animateur de pastorale en regard de l'enseignement religieux catholique, il faut d'abord noter que cet enseignement, dans toute institution, relève de la compétence du Service de l'enseignement. En effet, les coordonnateurs, les chefs de départements et les enseignants concernés sont les responsables immédiats de l'enseignement religieux. En principe, l'enseignement religieux fait partie intégrante de l'action pastorale de l'Eglise. Cependant, dans la pratique, il est opportun de distinguer l'aspect académique de l'aspect pastoral de cet enseignement. A cet égard, l'animateur de pastorale qui, de par sa fonction, n'est pas un conseiller pédagogique doit être toujours attentif aux demandes de collaboration de la part des maîtres et être toujours prêt à rencontrer les étudiants. Une telle disponibilité ne le soustrait pas cependant à la tâche importante dévolue à la communauté chrétienne de favoriser l'approfondissement de la foi de ses membres ou de tout groupe déterminé qui en exprime le désir. A ce moment, l'animateur de pastorale prend l'initiative d'offrir une catéchèse particulière appropriée.

Pour accomplir adéquatement sa tâche, l'animateur de pastorale doit être bien préparé: il doit connaître la chose scolaire, à la fois réalité complexe et milieu spécialisé; il doit connaître la psychologie et la mentalité du jeune d'aujourd'hui; il doit, en particulier, posséder une mentalité d'adaptation qui favorise les relations

humaines; il doit aussi posséder l'aptitude à réfléchir sur toute situation humaine en regard des valeurs évangéliques afin de trouver des pistes d'action pastorale dans le milieu toujours neuf qui se construit de jour en jour. L'essentiel de la préparation de l'animateur de pastorale consiste à acquérir une mentalité de recherche dans la ligne de Vatican II, telle qu'exprimée dans la constitution pastorale "l'Eglise dans le monde de ce temps".

directeur
de pastorale

Le rôle du directeur de la pastorale scolaire se situe au niveau de la Direction générale des institutions d'enseignement relevant d'une même corporation scolaire. Intégré à la Direction générale de l'organisation scolaire d'une région donnée, le directeur de la pastorale a pour tâche de faire valoir les valeurs humaines et chrétiennes dans les milieux scolaires concernés. Il anime et oriente le travail des animateurs de pastorale au service des diverses institutions de cette région; il informe ces animateurs des politiques des autorités scolaires et leur transmet les directives données par les autorités religieuses diocésaines, celles des directeurs diocésains des organismes de pastorale, de catéchèse, de liturgie et de mouvements caritatifs.

Le directeur de la pastorale devra porter une attention particulière aux "vicaires-aumôniers", c'est-à-dire, aux prêtres de paroisse qui accomplissent un travail partiel dans une institution

d'enseignement. Ces prêtres, en raison d'une action partagée entre de multiples activités pastorales, attendent, plus peut-être que les animateurs à temps plein, des directives et suggestions concrètes concernant les diverses activités qu'ils doivent animer.

Il va de soi que la présence de directeurs de la pastorale scolaire ne sera nécessaire que dans les milieux où le nombre d'animateurs la justifie. Dans les milieux qui ne légitiment pas la nomination d'un directeur de pastorale, cette fonction sera exercée par un animateur de pastorale.

parents

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Cependant quand il s'agit, en milieu scolaire, de favoriser l'éducation chrétienne par l'exercice d'une pastorale spécifique, la part des parents est souvent oubliée. Cependant, les parents, tout en étant les éducateurs les plus rapprochés de leurs enfants, se sentent souvent démunis pour assumer leur tâche d'éducateurs chrétiens. Alors l'existence d'un conseil de pastorale au sein de l'institution d'enseignement pourrait favoriser les échanges et améliorer la qualité des relations entre parents et étudiants. Chaque fois que de nouveaux liens s'établissent entre personnes on favorise d'autant la présence de l'Eglise dans les milieux. L'action pastorale exercée en milieu scolaire doit donc compter sur l'apport des parents qui restent les agents privilégiés de l'éducation chrétienne des jeunes. Ainsi, riches

d'une expérience nouvelle, d'où jaillissent de grandes valeurs humaines et évangéliques, les parents peuvent alors apporter aux jeunes un témoignage irremplaçable.

D- Modalités d'exercice de la pastorale scolaire:

communauté
chrétienne

L'action pastorale, par ses différents agents, consiste à rejoindre les personnes du milieu dans leurs conditions de vie et de travail. Cette action, animée par le prêtre, repose sur l'engagement chrétien des maîtres, des étudiants et des parents. Il ne faudrait pas, dans cette action, miser sur des structures d'Eglise stéréotypées: c'est la responsabilité de la communauté chrétienne de favoriser l'action de la pastorale en milieu scolaire. Plus cette communauté deviendra missionnaire mieux elle construira elle-même les structures aptes à vitaliser le milieu et à répondre aux attentes de tous. N'est-ce pas le rôle de la communauté chrétienne d'animer, par des baptisés, un milieu de vie en vue d'une éducation progressive de la foi et de la liberté, de célébrer la liturgie d'action de grâces et de bâtir le Royaume de Dieu partout où se construit la cité terrestre. L'institution est au service de l'Evangile et de Jésus-Christ qui veut avant tout manifester sa présence parmi nous. Dans cette optique, la mission est prioritaire; elle passe bien avant l'institution qui viendra donner à la mission son vrai sens en même temps qu'une plus grande efficacité.

conseil de
pastorale

Cette réflexion sur l'action de la communauté chrétienne invite à préciser les structures qui devront coordonner les efforts personnels et collectifs de pastorale vers des objectifs communs et celles qui devront canaliser les énergies en vue d'assurer une plus grande efficacité. C'est la raison d'être d'un conseil de pastorale à l'intérieur d'une communauté chrétienne.

Il faudra éviter cependant de vouloir former, de toute nécessité, un conseil de pastorale alors que les éléments dynamiques du milieu ne sont pas encore connus et que les groupes ne sont pas encore formés. Il faut d'abord rejoindre les éducateurs et les jeunes, découvrir avec eux les attentes et les aspirations du milieu et leur permettre de s'engager dans une action adaptée et progressive. Le moment venu, l'on mettra en place les structures les plus aptes à promouvoir l'action de la communauté. Il ne faudrait pas croire toutefois que la formule de "conseil de pastorale scolaire" soit la seule qui puisse coordonner le travail pastoral à l'intérieur d'une institution d'enseignement.

Le conseil de pastorale ou toute autre structure de coordination assumera, au nom de la communauté chrétienne, la responsabilité pastorale. Son rôle consistera donc à planifier, à organiser et à coordonner toutes les activités pastorales, aussi bien les activités qui s'adressent à de "petits groupes" en vue d'un travail continu et approfondi que celles qui visent à atteindre un grand nombre: conférences, films, marches, pèlerinages, congrès, etc.

Le conseil de pastorale sera composé de l'animateur de pastorale et de représentants du personnel dirigeant, des éducateurs, des étudiants et des parents. Cette équipe sera, dans le milieu, l'image du Peuple de Dieu et le noyau de base de la communauté chrétienne. Il est important, dans une telle équipe, de donner aux jeunes la place qui leur revient. Les étudiants pourront y apporter beaucoup, grâce à leur connaissance des besoins du milieu et à leur aptitude à trouver des moyens susceptibles d'atteindre les jeunes. Ils pourront ainsi réaliser l'apostolat des étudiants par des étudiants. Ils tiennent d'ailleurs à assumer leurs responsabilités (*).

action
pastorale

Le Christ est présent à la vie et aux milieux scolaires. Comment alors rendre explicite cette présence et, en particulier, comment rendre cette présence agissante en réponse aux attentes des enfants, des adolescents, des jeunes adultes?

enfants

Au niveau des études élémentaires, l'action pastorale nécessairement limitée en raison de l'âge de l'enfant est intimement liée à la catéchèse. Dans ce contexte, les principaux animateurs de la pastorale auprès des enfants sont les éducateurs qui doivent centrer leurs efforts sur l'éveil au mystère de Dieu, sur l'initiation sacramentelle et sur l'ouverture à la vie de l'Eglise.

(*) A ce sujet, l'on pourra se référer à un "Message de l'Episcopat du Québec" donné lors de la semaine de l'éducation tenue au Québec en mars 1968. - Voir brochure intitulée "Parents et éducateurs face à la réforme scolaire", par. 26 et 27 - Fides, ler mars 1968.

Cependant, pour rendre efficace l'éducation chrétienne donnée aux enfants l'action pastorale doit prendre la forme d'une collaboration étroite des parents, des éducateurs et des prêtres de paroisse. Tous ces agents de la pastorale doivent prendre conscience qu'ils ont à travailler à une oeuvre commune d'éducation chrétienne. Ils devront se soutenir mutuellement par un effort de collaboration afin que les uns et les autres découvrent leurs responsabilités propres dans l'éducation chrétienne des enfants et portent le témoignage de foi nécessaire à la croissance de la vie théologale. Les éducateurs et les parents pourraient peut-être former un comité de pastorale à l'intérieur d'un atelier pédagogique existant. Ainsi parents et éducateurs, en collaboration avec le prêtre de paroisse, pourront travailler conjointement à la promotion de toutes les valeurs de l'éducation chrétienne comme le veut l'esprit du préambule des Règlements du Comité catholique.

Le prêtre de paroisse devrait être présent à la vie des enfants fréquentant l'institution d'enseignement élémentaire. Il doit chercher à établir constamment d'authentiques relations humaines avec les enfants; il doit également être disponible pour participer aux diverses célébrations proposées par la catéchèse; il doit aussi, en collaboration avec les éducateurs et les parents, travailler d'une façon spéciale auprès des enfants en vue de leur initiation sacramentelle et de leur intégration à la vie paroissiale.

Il est très souhaitable qu'au niveau des études élémentaires des moments soient réservés à certaines activités d'expression de la part des enfants. Ainsi, on favoriserait l'action des mouvements de jeunes et on permettrait aux enfants de s'initier à un agir concret apostolique ou missionnaire.

adolescents Au moment de leurs études secondaires les adolescents se posent les questions propres à leur âge. Aujourd'hui, ces questions s'accompagnent d'une inquiétude particulière en raison des mutations profondes qui s'opèrent dans la société. Les adolescents sont plus critiques et plus exigeants que les enfants qu'ils étaient hier. Ils prennent facilement leurs distances en face des adultes. Ils exigent que l'on respecte l'émergence progressive de leur liberté et que l'on se soucie de leur désir d'engagement personnel.

Les jeunes sont impatientes. Ils se sentent souvent mal à l'aise devant la lente évolution du milieu paroissial. Parfois ils se scandalisent du conformisme institutionnel et sont ainsi portés à délaissier la pratique religieuse. Ne serait-il pas temps de s'interroger sur l'urgence de créer pour les jeunes une communauté chrétienne respectueuse de leurs valeurs?

La pratique de la vie chrétienne (foi, espérance, charité) doit correspondre aux valeurs qui tissent l'existence des jeunes. Beaucoup d'adolescents refusent de cheminer dans la foi en partant

de la dimension purement religieuse, c'est-à-dire, refusent de chercher Dieu dans la prière et la pratique sacramentelle parce que cela leur paraît surajouté à leur vie. Les médiations de la rencontre avec le Seigneur auxquelles ils sont sensibles sont celles de la relation interpersonnelle et de la vie de groupe. Pour beaucoup de jeunes chrétiens, la foi, l'espérance et l'amour se vivent d'abord "en situations" à travers les expériences de vie.

L'action pastorale privilégiée auprès des adolescents consiste à bâtir des communautés où les jeunes et les adultes vivent davantage de vérité et de liens fraternels. Dans des institutions devenues populeuses et anonymes il est fréquent de constater que les relations humaines sont en souffrance. En raison de l'importance des relations humaines dans l'épanouissement personnel et dans la formation d'une communauté la pastorale se doit de tenir compte de ce facteur. A cette fin, les animateurs de la pastorale devraient mettre à profit, et ce au maximum, les périodes que l'horaire scolaire laisse aux activités libres et personnelles des étudiants. L'adolescent pourrait ainsi utiliser les moments libres que lui fournissent ces périodes soit pour participer à divers services qui lui sont offerts, soit encore pour participer d'une façon plus active à la vie de la communauté chrétienne de l'institution. La pastorale pourrait également favoriser des marches de jeunes, des camps de fin de semaine, des rencontres d'amitié. La richesse de vie qui se dégage de ces activités est unique, tant au plan humain qu'au plan

pastoral. A travers les échanges honnêtes et sincères entre les membres d'un groupe s'établira un dialogue pastoral profond. Dans une rencontre qui, au départ, ne devait être qu'humaine apparaissent la dimension véritable de l'Eglise et le visage authentique du Christ. Célébrée au terme de l'une des rencontres de ce genre la liturgie devient vraiment le signe de l'unité des chrétiens et le sommet de la vie théologique.

Il va sans dire que les jeunes s'ouvriront à l'action pastorale dans la mesure où les adultes respecteront leur cheminement personnel et celui des groupes. La communauté chrétienne scolaire devrait être une forme de "communauté-relais". En y participant les éducateurs et les parents feront le lien entre cette communauté et la communauté paroissiale et empêcheront ainsi qu'une telle communauté ne devienne un ghetto.

jeunes
adultes

Au niveau des études post-secondaires, la pastorale se définit principalement comme un service aux étudiants. Pour répondre aux attentes des jeunes adultes, la pastorale devrait s'orienter vers une pastorale de l'accueil. La pastorale, étant ouverte à tous les mouvements et à tous les groupements, tentera de trouver une réponse adéquate aux besoins du milieu et des groupes. Cette ouverture aux personnes qui se manifeste par la qualité de la présence favorisera la création de groupes de jeunes adultes responsables. Soutenus par

des animateurs bienveillants et accueillants, les jeunes prendront charge, dans une perspective missionnaire, de l'animation chrétienne du milieu.

A ce stade de formation des jeunes, une pastorale renouvelée et adaptée est aussi une pastorale de l'intelligence. C'est l'âge où les jeunes, en vue du développement harmonieux de leur culture et de leur foi, établissent une première synthèse des coordonnées de leur vie. Les parents et la paroisse ne sont pas toujours en mesure de répondre, de façon valable, à leurs interrogations. C'est la responsabilité de la communauté chrétienne scolaire, dans la ligne d'une pastorale de l'intelligence, d'apporter des éléments de réponse en offrant une catéchèse adaptée et en suscitant des groupes de recherche et de discussion approfondies. Ces activités ne seront pas nécessairement intégrées au programme d'étude et à l'horaire scolaire. Elles compléteront heureusement les cours de réflexions théologiques et de sciences humaines de la religion proposés par l'institution.

L'on pourrait ajouter qu'à ce niveau la pastorale des jeunes doit aussi être une pastorale de l'engagement. Il faut noter, en effet, qu'à ce moment de la vie des étudiants les mouvements apostoliques suscitent souvent moins d'intérêt. En effet, plusieurs jeunes chrétiens, quoique plus engagés qu'ils ne l'étaient quelques années auparavant, se détournent des mouvements traditionnels pour travailler davantage dans des organismes temporels (ex: syndicalisme étudiant -

association générale d'étudiants - mouvements sociaux, etc.). Les étudiants semblent croire qu'en milieu scolaire l'action politique est supérieure à l'engagement apostolique identifié. L'animateur de pastorale devra donc tenir compte de ce fait et tâcher, par des initiatives multiples et diversifiées, de faire découvrir aux jeunes le sens humain et chrétien de leur engagement, de même que les conditions et les exigences d'un engagement qui soit authentique.

— — — — —

Conclusions

Au terme du présent document, il semble bon de rappeler que la pastorale scolaire est une forme de la présence missionnaire de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Respectueuse des réalités terrestres et des valeurs humaines, l'Eglise doit exercer de nouveaux modes de présence aux jeunes et aux groupes. Son action pastorale auprès des jeunes ne devrait pas se limiter à l'animation en milieu scolaire; il lui faut, au contraire, constamment inventer de nouveaux types de présence dans tous les milieux où vivent les jeunes.

Le type d'action pastorale proposé par Vatican II incite l'Eglise à être présente à tout milieu de vie et à toute réalité temporelle. D'une façon explicite, la Déclaration sur l'éducation chrétienne (cf. no 7) affirme que "l'Eglise se doit d'être présente avec une affection et une aide particulière à ceux (de ses enfants) très nombreux qui ne sont pas élevés dans des écoles catholiques". Il ne faudrait donc pas que l'Eglise du Québec limite volontairement son action pastorale aux seuls établissements scolaires reconnus officiellement comme catholiques. Au contraire, elle devrait, dans tout établissement scolaire, qu'il soit catholique ou multi-confessionnel ou non-confessionnel, exercer le type d'animation missionnaire décrit dans le présent document.

En guise de conclusions, le Comité catholique croit opportun de mettre en relief les principales orientations qui se dégagent de

ses réflexions sur la pastorale scolaire:

- 1- L'action pastorale de l'Eglise en milieu scolaire s'exercera d'abord par l'animation du milieu, par une présence à la vie des jeunes et par un souci de la promotion des valeurs humaines afin d'aider l'institution d'enseignement à atteindre ses finalités éducatives.
- 2- L'action pastorale de l'Eglise en milieu scolaire visera à édifier une communauté chrétienne qui, soucieuse d'incarner les valeurs évangéliques, s'efforce, dans le respect des personnes et du milieu, de favoriser l'éducation chrétienne au sein de l'institution d'enseignement.
- 3- L'action pastorale de l'Eglise en milieu scolaire s'appliquera à faire vivre aux étudiants et aux éducateurs de réelles expériences de vie en Eglise afin de les initier progressivement au mystère de Jésus-Christ présent dans la communauté fraternelle.
- 4- L'action pastorale de l'Eglise en milieu scolaire se caractérisera par son ouverture au monde et sa dimension missionnaire.
- 5- L'action pastorale de l'Eglise en milieu scolaire fera appel à la responsabilité créatrice et à la collaboration constante de tous ceux qui forment la communauté scolaire: étudiants, éducateurs, parents, pasteurs.

- 6- Les agents de la pastorale scolaire s'appliqueront à renouveler leur mentalité dans la ligne de Vatican II, en devenant de plus en plus attentifs aux personnes.
- 7- Les étudiants seront invités à prendre leur part de responsabilité dans l'exercice de la pastorale scolaire. Comme agents essentiels de cette pastorale, ils auront à découvrir les meilleures formes d'expression de la foi et les modes d'insertion ecclésiale qui conviennent à leur mentalité et à leur milieu.
- 8- Les éducateurs participeront, selon leur possibilité, à l'édification de la communauté chrétienne. Comme adultes ils soutiendront les jeunes dans l'animation du milieu et les aideront à élargir leurs préoccupations aux dimensions de l'Eglise.
- 9- L'aumônier (l'animateur de la pastorale scolaire) sera présent à toute la communauté afin de l'animer et de l'aider à découvrir les valeurs évangéliques du milieu. Il sera membre du personnel de l'institution d'enseignement à laquelle il est attaché. Sans faire partie du personnel de direction il pourra toutefois être invité à agir comme conseiller dans le domaine de sa compétence.
- 10- L'institution d'enseignement pourra adjoindre à l'animateur de la pastorale scolaire (aumônier) des religieux et des laïcs à titre de collaborateurs immédiats.
- 11- Dans le domaine de l'enseignement religieux, l'animateur de la pastorale scolaire collaborera avec les responsables immédiats

de cet enseignement.

- 12- L'animateur de la pastorale en milieu scolaire devra être bien préparé à remplir sa tâche. En plus de posséder les qualités personnelles indispensables dans l'exercice de ses fonctions, il devrait au préalable avoir acquis une spécialisation en pastorale scolaire.
- 13- Le directeur de la pastorale scolaire sera attentif à promouvoir les valeurs humaines et chrétiennes, particulièrement à l'occasion de l'élaboration des politiques scolaires du milieu.
- 14- Les parents, à titre de premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, seront invités à participer à l'action pastorale exercée en milieu scolaire.
- 15- Dans chaque institution d'enseignement, l'on pourrait, au moment opportun, constituer un conseil de pastorale, ou tout autre organisme approprié, dont le rôle serait de planifier, d'organiser et de coordonner les activités pastorales de la communauté chrétienne locale.
- 16- Au niveau des études élémentaires, la pastorale scolaire, étant intimement liée à la catéchèse, prendra la forme d'une collaboration étroite entre les éducateurs, les parents et les prêtres.
- 17- Au niveau des études élémentaires, des moments libres seront réservés à certaines activités d'expression permettant aux enfants

d'exercer une action liturgique, apostolique ou missionnaire.

18- Au niveau des études secondaires, l'animation pastorale auprès des adolescents s'appliquera à créer une communauté chrétienne qui tienne compte des besoins et des préoccupations des jeunes. A cette fin, les responsables de la pastorale établiront des contacts fréquents avec les étudiants, soit à l'occasion de périodes libres dont bénéficient les étudiants à l'intérieur de l'horaire hebdomadaire, soit à l'occasion de rencontres extra-scolaires organisées par les étudiants.

19- Au niveau des études post-secondaires, la pastorale auprès des étudiants sera constamment à l'écoute des attentes réelles des jeunes adultes, attentes dont les objets sont aussi multiples que variés. Elle sera ainsi une pastorale de l'accueil, une pastorale de l'intelligence et une pastorale de l'engagement.

— — — — —

Le Comité catholique du
Conseil supérieur de l'Éducation

Province de Québec
Conseil supérieur de l'Education
Comité catholique

Perspectives de
pastorale scolaire

C O N S U L T A T I O N S (orales)

Régions scolaires du Québec où le Comité catholique a effectué des consultations orales au sujet de la pastorale scolaire

Lac St-Jean	Montréal
Saguenay	St-Jean
Rimouski	St-Hyacinthe
Rivière-du-Loup	Valleyfield
Côte-Nord	St-Jérôme
Golde St-Laurent	Trois-Rivières
Sherbrooke	(rencontre de responsables (75 environ) de pastorale scolaire représentant la majorité des régions scolaires du Québec)

M E M O I R E S (écrits)

- A- Groupements québécois invités à présenter au Comité catholique un mémoire concernant l'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois

L'Action Catholique en Milieux Indépendants

Chrétiens d'Aujourd'hui

Congrégations mariales (Communautés de Vie chrétienne)

Congrégations mariales masculines

Corporation des Enseignants du Québec

Equipes Notre-Dame

Foyers Notre-Dame canadiens
Jeunesse en Marche
Jeunesse étudiante catholique Inc.
Mouvement des travailleurs chrétiens
Office Catéchistique Provincial
Secrétariat de l'Education
Union générale des Etudiants du Québec
Association des Aumôniers d'Ecoles secondaires
Association des Directeurs de pastorale scolaire du Québec
Association des Directeurs généraux des Ecoles
Association des Parents catholiques du Québec
Association des Professeurs de religion dans les écoles normales du Québec
Association des Responsables de la pastorale dans les collèges d'enseignement général et professionnel
Association provinciale des Aumôniers d'écoles normales
Fédération des Associations des Parents d'Etudiants des Collèges classiques du Québec
Fédération des Associations Parents-Maitres du Québec
Fédération des Collèges classiques
Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec
Fédération des Ecoles normales
Fédération des Etudiants-Maitres du Québec

- B- Groupements québécois qui ont présenté au Comité catholique un mémoire sur l'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois

Les Groupes de Vie Chrétienne

Fédération des Collèges classiques

Fédération des Associations Parents-Maîtres du Québec

Association Provinciale des Aumôniers d'Ecoles secondaires

Jeunesse en Marche

Association Provinciale des Aumôniers aux Centres de Formation des Etudiants-Maîtres

Communautés de Vie chrétienne

L'Action Catholique en Milieux Indépendants

Association Provinciale des Directeurs diocésains d'Education

Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec

Association des Directeurs de pastorale scolaire du Québec

Fédération des Unions de Familles Inc.

Corporations des Enseignants du Québec

Le Groupe des Responsables de Pastorale des Collèges d'enseignement général et professionnel

Office Catéchistique Provincial

- C- Mémoire individuel (réflexions personnelles)

Norbert Fournier, c.s.c. (Institut supérieur des Sciences religieuses de l'Université de Montréal)

E Q U I P E S de T R A V A I L

- A- Sous-comité "ad hoc" du Comité catholique chargé de préparer un document de travail concernant l'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois

M. l'abbé Jean-Marie Tardif, président

M. l'abbé Raymond Jodoin

Mlle Anita Caron

Mr. Robert Burns

M. Paul-E. Drolet, secrétaire

- B- Spécialistes ayant collaboré à l'étude faite par le Comité catholique sur l'exercice de la pastorale en milieu scolaire québécois

1ère équipe: élaboration d'un document de travail présentant le visage de l'institution d'enseignement moderne

M. l'abbé Jean-Marie Tardif, président
membre du Comité catholique du Conseil supérieur de l'Education

M. Marc-André Lessard, sociologue
Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval

M. André Paré, pédagogue
directeur de la licence d'enseignement élémentaire
Faculté des Sciences de l'Education de l'Université Laval

M. Maurice Bergeron, pédagogue
consultant à la Commission des Ecoles catholiques de Québec

Fr. Fernand Lemire, é.c.
directeur des services pédagogiques
Collège d'enseignement général et professionnel de Ste-Foy

Mlle Diane St-Michel, pédagogue
vice-principale d'une institution d'enseignement secondaire
de la Commission des Ecoles catholiques de Québec

2ème équipe: élaboration d'un document de travail présentant
le portrait de l'étudiant d'aujourd'hui

M. l'abbé Marcel Lefebvre, président
directeur de l'Institut supérieur des Sciences religieuses
de l'Université de Montréal

M. Guy Gaudreau, psychologue
Collège St-Ignace, Montréal

M. l'abbé Marc Goulet
Aumônier d'institution d'enseignement secondaire de la
Commission scolaire régionale de l'Estrie et directeur
diocésain des aumôniers du diocèse de Sherbrooke

M. René Carbonneau, instituteur
institution d'enseignement secondaire de la Commission des
Ecoles catholiques de Montréal

Mme Yvan Legault
mère de famille

M. Henri-Paul Rousseau
étudiant au niveau collégial et président diocésain
(Sherbrooke) du Mouvement J.E.C.
